

INDEX

RÈGLE

QUESTION PRÉALABLE

Aucun préavis	60(4)
Définition	4(8)
Procédure	49(2)

QUESTIONS ORALES

Aucun avis n'est requis	24(1)
Débat interdit, brèves explications	24(4), 43
Préambules inadmissibles	26

QUORUM

Au Sénat	
Absence de	9(3)
Appel	9(2)
Entrée du Président	5(3)
Quinze sénateurs, y compris le Président	9(1)
En comité	
Comités permanents	87
Comités spéciaux	90
Nécessaire lorsqu'un comité est appelé à se prononcer sur une question, une résolution ou à rendre une décision	90
Réunions sans quorum	90
Sous-comités	97(5)

RADIODIFFUSION

Délibérations publiques du Sénat ou de ses comités	131
--	-----